

furrerhugi.



La petite enfance: une période décisive

RAPPORT

SESSION D'ETE 2020

2-19 juin 2020

furrerhugi. ag

Schauplatzgasse 39 | CH-3011 Bern | T +41 31 313 18 48 | F +41 31 313 18 49
Schützengasse 4 | CH-8001 Zürich | T +41 44 251 01 43
Avenue de l'Université 18 | CH-1005 Lausanne | T +41 21 312 16 86
Corso Elvezia 16 | Casella postale 5607 | CH-6901 Lugano | T +41 91 911 84 89
45, Square Ambiorix | B-1000 Bruxelles | T +32 2 235 00 20

info@furrerhugi.ch | www.furrerhugi.ch

1 INTRODUCTION

La session d'été a été marquée par les travaux préparatoires pour de nombreuses affaires. Il s'agit en particulier de dossiers en relation avec l'assurance-maladie et la politique en matière d'environnement (notamment révision complète de la loi sur le CO₂). Un contreprojet à l'initiative pour des multinationales responsables a également été voté.

S'agissant de la petite enfance, le traitement de l'initiative parlementaire Aebischer «Égalité des chances dès la naissance» au Conseil national a été d'une importance capitale. Le projet de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a été accepté par 109 voix sur 75 et l'affaire transmise au Conseil des États. La deuxième affaire importante, à savoir la motion de la CSEC-E «Pauvreté en Suisse. Monitoring régulier de la situation», a été acceptée par le Conseil national et transmise au Conseil fédéral en vue de sa mise en œuvre. Aucune affaire pertinente pour READY! n'a été traitée au Conseil des États.

L'heure des questions a été consacrée principalement à des sujets concernant le coronavirus. En particulier, le paquet de mesures d'aide du Conseil fédéral pour un montant de plus de 65 millions de francs en faveur des structures d'accueil d'enfants a soulevé maintes questions et critiques, car les crèches publiques sont exclues des mesures d'aide. Les ambassadeurs READY! Sandra Locher Benguerel (PS/FR) et Philipp Kutter (PDC/ZH) ont, quant à eux, soumis des questions concernant la stratégie nationale pour la petite enfance.

À relever aussi que de nombreuses interventions pertinentes pour READY! ont été déposées. Citons notamment la motion de Yvonne Feri (PS/AG) qui réclame que dans tout le pays les allocations familiales actuelles puissent être augmentées en fonction des besoins. Elle demande également, dans un autre postulat, l'établissement d'un rapport sur les mesures possibles pour poursuivre la lutte contre la pauvreté en Suisse. Valérie Piller Carrard (PS/FR) a déposé un postulat demandant la rédaction d'un rapport sur l'accueil extrafamilial d'enfants. L'ambassadeur READY! Mathias Reynard (PS/VS) veut que le Conseil fédéral assume la responsabilité de l'introduction d'un congé parental et réalise les préparatifs nécessaires.

Les votes référendaires concernant la modification de la loi fédérale sur la prise en compte fiscale des coûts de la garde d'enfants par des tiers et sur un congé paternité de deux semaines auront lieu le 27 septembre 2020.

2 OBJETS PARLEMENTAIRES TRAITES

* Les objets dans ces catégories sont supprimés dans l'aperçu.

Transmis au Conseil fédéral*

[19.3953](#) Motion CSEC-N: Pauvreté en Suisse. Monitoring régulier de la situation

Adoption de la loi*

--

Transmis au 2e conseil

[17.412](#) Initiative Parlementaire Matthias Aebischer PS/BE: Egalité des chances dès la naissance

Délai supplémentaire

--

Objets liquidés, retirés et sans décision du conseil*

--

3 EXTRAIT HEURE DES QUESTIONS

Deux questions concernant la stratégie nationale sur la petite enfance ont été soumises:

[20.5374](#) Question Philipp Kutter PDC/ZH : Postulat 19.3417. Où en est le rapport sur l'encouragement précoce des enfants?

[20.5405](#) Question Sandra Locher Benguerel PS/GR : Postulat 19.3417. Où en est le rapport sur l'encouragement précoce des enfants?

Réponses CF Berset :

Le rapport est en cours de préparation et devrait être adopté par le Conseil fédéral à la fin de cette année. Les conférences intercantionales concernées, l'Association des Communes et l'Union des villes ainsi que les offices fédéraux compétents sont impliqués dans la préparation du rapport. Il n'est pas encore possible de fournir des informations sur le contenu du rapport à ce stade. Le soutien précoce relève principalement de la compétence des cantons et des communes et concerne des aspects de la politique sociale, de la santé, de l'intégration et de la formation. La Confédération n'a qu'un rôle subsidiaire et de soutien. Un soutien financier supplémentaire de la Confédération n'est pas approprié dans ce domaine.

Le paquet de soutien du Conseil fédéral de 65 millions de francs pour les structures d'accueil d'enfants a suscité des questions et des critiques, notamment car les structures d'accueil publiques sont exclues du soutien :

[20.5300](#) Question Fabien Fivaz PES/NE

[20.5305](#) Question Mathias Reynard PS/VS

[20.5306](#) Question Isabelle Chevalley PVL/VD

[20.5308](#) Question Damien Cottier PLR/NE

[20.5310](#) Question Baptiste Hurni PS/NE

[20.5316](#) Question Jean-Luc Addor UDC/VS

- [20.5326](#) Question Simone de Montmollin PLR/GE
- [20.5359](#) Question Marie-France Roth Pasquier PDC/FR
- [20.5344](#) Question Sandra Locher Benguerel PS/GR (pas de prise en compte des groupes de jeu)
- [20.5330](#) Question Daniela Schneeberger PLR/BL (risque de subventionnement excessif)
- [20.5435](#) Question Philipp Kutter PDC/ZH (ordonnance suscite des réserves dans les cantons)
- [20.5439](#) Question Isabelle Chevalley PVL/VD
- [20.5442](#) Question Marco Romano PDC/TI (Réduction d'horaire de travail)

Réponses CF Berset et CF Parmelin :

Les cantons et les communes sont les principaux responsables de l'accueil extrafamilial pour enfants. C'est à eux qu'il revient de couvrir les pertes éventuelles. Le soutien fédéral fournit une aide d'urgence aux institutions privées dont l'existence est menacée par une perte de revenus. Les coûts à cet effet sont estimés à CHF 65 millions. Si la Confédération devait également couvrir la perte de revenus des institutions publiques, elle devrait supporter des coûts supplémentaires d'environ 20 millions de francs pour lesquels elle n'a aucun crédit. La distinction entre institutions publiques et privées établie dans cette ordonnance s'applique également à l'indemnisation pour la réduction de l'horaire de travail, le secteur public n'étant pas tenu de compenser les pertes financières d'autres institutions publiques. // Les groupes de jeu ne sont pas considérés comme des services d'accueil extrafamilial // La surindemnisation des structures d'accueil et d'autres institutions d'accueil extrafamilial peut être exclue compte tenu des bases de calcul. // Il est apparu que les dispositions d'exécution de la Confédération ne tiennent pas suffisamment compte des mesures d'amortissement adoptées entre-temps par les cantons et de la répartition des compétences au sein des cantons. Le Conseil fédéral examinera donc dans quelle mesure l'ordonnance doit être révisée. // Contrairement aux entreprises privées, les entreprises de service public ne supportent aucun risque d'entreprise ou de faillite, car elles doivent remplir les tâches qui leur sont assignées par la loi, quelle que soit la situation économique. Les éventuels problèmes de liquidités, les dépenses supplémentaires ou même les pertes résultant des activités de l'entreprise sont couverts par des fonds publics, qu'il s'agisse de subventions ou d'autres ressources financières. Dans de tels cas, il n'y a pas de risque immédiat ou concret de perte d'emploi. Par conséquent, les prestataires de services publics n'ont généralement pas droit à la réduction de l'horaire de travail pour leurs collaborateurs et collaboratrices.

Des fonds supplémentaires ont également été demandés pour soutenir les enfants et les jeunes pendant et après la crise du coronavirus :

- [20.5238](#) Question Christine Buillard-Marbach PDC/FR
- [20.5280](#) resp. [20.5391](#) Questions Kathrin Bertschy PVL/BE
- [20.5354](#) Question Nik Gugger PEV/ZH
- [20.5372](#) Question Doris Fiala PLR/ZH

Réponse CF Berset

La Confédération et les cantons surveillent les effets de la crise du coronavirus dans le domaine de la protection de l'enfance et de la promotion des enfants et des jeunes. Ils examinent si des mesures supplémentaires sont nécessaires. Ainsi, la Confédération a déjà alloué des fonds supplémentaires de plus de 500 000 francs à la Main Tendue avec le numéro d'urgence 143, au service de consultation aux enfants et aux jeunes de Pro Juventute avec le numéro d'urgence 147 et au téléphone de consultation de Pro Mente Sana pour répondre au besoin accru de conseils pendant la crise de coronavirus.

Autres questions concernant le sujet :

- [20.5393](#) Question Diana Gutjahr UDC/TG: Congé de paternité. La Confédération tente-t-elle d'influencer la votation populaire?

4 EXTRAIT DES NOUVELLES INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

[20.455](#) Initiative Parlementaire Christa Markwalder PLR/BE: Steuerliche Entlastung für familien-externe Kinderbetreuung bis zu 25 000 Franken pro Kind und Jahr (*titre suit*)

Les coûts réels de l'accueil extrafamilial (jusqu'à CHF 25 000 par enfant et par an) devraient être déductibles des impôts fédéraux directs. L'initiative risque toutefois de devenir obsolète si la modification à la loi fédérale sur la prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers est adoptée le 27 septembre prochain. Selon le PLR, la proposition a été soumise de manière à ce que, en cas de rejet populaire, un projet alternatif soit déjà prêt et qu'il n'y ait pas de perte de temps.

[20.3683](#) Motion Yvonne Feri PS/AG: Bedarfsabhängige Kinderzulagen (*titre suit*)

Le Conseil fédéral est chargé de présenter une loi visant à compléter les allocations familiales actuelles dans toute la Suisse en fonction des besoins. Ce faisant, il convient d'examiner la création d'une base juridique permettant à la Confédération de mieux soutenir l'accueil extrafamilial, la création d'un droit légal de réduire le niveau d'emploi à la naissance d'un enfant et l'introduction d'allocations familiales basées sur les besoins pour lutter contre la pauvreté des familles. La Confédération pourrait introduire de telles allocations complémentaires sur la base de l'article 116 de la Constitution fédérale afin d'apporter un soutien ciblé aux familles financièrement défavorisées. Le principe "un enfant, une allocation" doit être maintenu. L'idée est de conserver les allocations familiales actuelles et de verser en outre des suppléments sous condition de besoin.

[20.3889](#) Motion Sophie Michaud Gigon PES/VD: Répartir de manière équitable les soutiens COVID à l'accueil extra-familial

Le Conseil fédéral est appelé à réviser l'ordonnance sur l'atténuation des conséquences économiques des mesures de lutte contre le coronavirus (COVID-19) sur l'accueil des enfants extrafamilial de manière à ce que toutes les structures d'accueil des enfants, quel que soit leur statut juridique, puissent bénéficier de l'aide financière pour laquelle le Parlement a approuvé un budget de 65 millions de francs. L'objectif est de garantir l'égalité de traitement.

[20.3684](#) Postulat Yvonne Feri PS/AG: Massnahmen zur Armutsprävention (*titre suit*)

Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer un rapport présentant les mesures à prendre pour promouvoir la prévention de la pauvreté dans toute la Suisse, les domaines dans lesquels la Confédération peut prendre l'initiative et ceux dans lesquels les cantons peuvent être tenus d'agir. Plus un canton met en œuvre des mesures de prévention contre la pauvreté, plus le nombre de personnes en situation de pauvreté qui doivent bénéficier de l'aide sociale est faible. La prévention de la pauvreté comprend, par exemple, des prestations complémentaires pour des familles, des allocations familiales généreuses, un soutien précoce et des possibilités de formation accessibles, des structures d'accueil d'enfants, des réductions de primes individuelles étendues, des logements abordables ou un système de bourses d'études accessible à un grand nombre.

[20.3806](#) Postulat Valérie Piller Carrard PS/FR: Investir autrement dans les structures d'accueil extra-familial

Les conséquences économiques et sociales des crèches gratuites destinées aux familles où les deux conjoints travaillent seront analysées. L'étude devrait fournir des réponses aux questions suivantes : Comment le potentiel du marché du travail augmenterait-il ? Quelles seraient les recettes fiscales supplémentaires pour le secteur public ? Quel serait l'impact sur la pauvreté des familles ? Quel serait l'impact en termes de soutien précoce ?

[20.3873](#) Postulat Mathias Reynard PS/VS: Le congé parental : l'avenir de notre politique familiale

Le Conseil fédéral devrait assumer la responsabilité de l'introduction du congé parental et faire les préparatifs nécessaires pour qu'il puisse être introduit en Suisse à moyen terme.

5 OBJETS A TRAITER DANS LES COMMISSIONS

CSEC-N

13./13./14.08.2020

[19.466](#) Iv.Pa Wermuth: Agir maintenant en faveur de l'accueil extrafamilial pour enfants

[20.308](#) Initiative déposée par le Canton de Genève: Pour une véritable politique fédérale de l'accueil extrafamilial pour enfants

CSEC-E

25./26.06.2020

[17.412](#) Iv.Pa Matthias Aebischer PS/BE – 2e phase: Egalité des chances dès la naissance

[19.3418](#) Motion CSEC-N: Mesures pour réduire la sélectivité sociale

CSSS-N

25./26.06.2020

[18.092](#) Objet du Conseil fédéral: Loi sur les allocations pour perte de gain. Allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital

[19.4270](#) Motion Liliane Maury Pasquier PS/GE: Allocation de maternité pour les indépendantes. Allocation d'exploitation

CAJ-N

25.06.2020

[19.406](#) Iv.Pa. Mathias Reynard PS/VS: Prolonger la durée de protection contre le licenciement des femmes au retour de leur congé maternité

[19.461](#) Iv.Pa. Nadine Masshardt PS/BE: Mieux concilier vies professionnelle et familiale. Droit à une réduction, pour les pères et les mères, du taux d'occupation après la naissance ou l'adoption

6 NOUVEAUX OBJETS ET OBJETS EN COURS
Remarques

- Des interventions nouvelles de la session d'été 2020 resp. de la session extraordinaire de mai sont écrites en italique.
- Souvent ils ne sont disponibles qu'en italien ou allemand.
- Nouveau statut en rouge.

[20.455](#) Initiative parlementaire Christa Markwalder PLR/BE: *Steuerliche Entlastung für familien-externe Kinderbetreuung bis zu 25 000 Franken pro Kind und Jahr*

[20.3683](#) Motion Yvonne Feri PS/AG: *Bedarfsabhängige Kinderzulagen*

[20.3889](#) Motion Sophie Michaud Gigon PES/VD: *Répartir de manière équitable les soutiens covid à l'accueil extra-familial*

[20.3684](#) Postulat Yvonne Feri PS/AG: *Massnahmen zur Armutsprävention*

[20.3806](#) Postulat Valérie Piller Carrard PS/FR: *Investir autrement dans les structures d'accueil extra-familial*

[20.3873](#) Postulat Mathias Reynard PS/VS: *Le congé parental : l'avenir de notre politique familiale*

[20.413](#) Initiative parlementaire Katharina Prelicz-Huber PES/ZH: *L'accueil extrafamilial et parascolaire, prestation de service public*

[20.3381](#) Motion Groupe des Verts : *Lutter contre la pauvreté infantile*

[20.3201](#) Motion Groupe socialiste: *Travail d'importance systémique. Une reconnaissance s'impose*

[20.3231](#) Motion Yvonne Feri PS/AG: *Programme de détection précoce des atteintes au bien-être des enfants*

[20.308](#) Initiative déposée par le Canton de Genève: *Pour une véritable politique fédérale de l'accueil extrafamilial pour enfants*

[20.3039](#) Motion Jean-Luc Addor UDC/VS: *Le quotient familial pour supprimer la pénalisation fiscale du mariage*
→ CF propose de rejeter la motion (20.05.2020)

[19.4430](#) Motion Yvonne Feri PS/AG: *Améliorer la protection des travailleurs domestiques assurant une prise en charge*
→ CF propose de rejeter la motion (26.02.2020)

[19.4343](#) Postulat Kathrin Bertschy PVL/BE: *Accueil extrafamilial des enfants. Affecter les aides financières de la Confédération à la réduction des tarifs en faveur des parents qui travaillent*
→ CF propose de rejeter le postulat (20.11.2019)

[19.4270](#) Motion Liliane Maury Pasquier PS/GE: *Allocation de maternité pour les indépendantes. Allocation d'exploitation*
→ CE: Adoption (12.12.2019)

[19.4207](#) Postulat Tiana Angelina Moser PVL/ZH: *Moser. Renforcer la médecine pédiatrique en comblant les lacunes de l'offre de soins*
→ CF propose une adoption partielle (20.12.2019)

[19.4069](#) Motion Benjamin Roduit CVP/VS: *Cohorte de santé suisse pour le suivi de la santé des enfants et des adolescents*

→ *CF propose de rejeter la motion*
(20.11.2019)

[19.4070](#) Motion Christian Lohr PDC/TG: Santé des enfants. Une stratégie nationale
→ *CF propose de rejeter la motion*
(20.11.2019)

[19.461](#) Initiative parlementaire Nadine Masshardt PS/BE: Mieux concilier vies professionnelle et familiale. Droit à une réduction, pour les pères et les mères, du taux d'occupation après la naissance ou l'adoption

[19.466](#) Initiative parlementaire Cédric Wermuth PS/AG: Agir maintenant en faveur de l'accueil extrafamilial pour enfants

[19.406](#) Initiative parlementaire Mathias Reynard PS/VS: Prolonger la durée de protection contre le licenciement des femmes au retour de leur congé maternité

[19.3418](#) Motion CSEC-N: Mesures pour réduire la sélectivité sociale
→ *CN: Adoption* (18.09.2019)

[19.3630](#) Motion Christa Markwalder PLR/BE: Passage rapide à l'imposition individuelle en Suisse
→ *CF propose de rejeter la motion*
(28.08.2019)

[19.3768](#) Motion Groupe PDC: Textes de loi nouveaux ou modifiés. Examen systématique de leurs effets sur les familles
→ *CF propose de rejeter la motion*
(21.08.2019)

[19.3803](#) Motion Brigitte Crottaz PS/VD: Pour une protection des cotisations au 2ème pilier après la naissance d'un enfant

→ *CF propose de rejeter la motion*
(14.08.2019)

[19.3847](#) Motion Nadine Masshardt PS/BE: Enfin un vrai congé parental pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle
→ *CF propose de rejeter la motion*
(14.08.2019)

[19.3848](#) Motion Rosmarie Quadranti PBD/ZH: Assurer l'égalité des chances dans la vie professionnelle par un congé de 14 semaines pour chaque parent
→ *CF propose de rejeter la motion*
(14.08.2019)
→ *Reprise par Yvonne Feri*
(5.12.2019)

[19.3849](#) Motion Kathrin Bertschy PVL/BE: Assurer l'égalité des chances dans la vie professionnelle par un congé de 14 semaines pour chaque parent
→ *CF propose de rejeter la motion*
(14.08.2019)

[19.3927](#) Motion Carlo Sommaruga PS/GE: Allocations familiales: Améliorer la situation juridique des salarié-e-s intermittent-e-s
-> *CF propose de rejeter la motion*
(21.08.2019)
→ *Reprise par M. Reynard*
(28.11.2019)

[19.3953](#) Motion CSEC-E: Pauvreté en Suisse. Monitoring régulier de la situation
→ *CF propose de rejeter la motion*
(04.09.2019)
→ *CE : Adoption* (19.09.2019)
→ *CSEC-N : propose d'adopter la motion* (13.02.2020)

[19.3863](#) Postulat Ida Glanzmann-Hunkeler PDC/LU: Accueil extrafamilial pour enfants. Aides financières étendues

→ *CF propose de rejeter la motion*
(14.08.2019)

[19.3871](#) Postulat Adrian Wüthrich PS/BE:
Conférence nationale sur
l'encouragement précoce des enfants
→ *CF propose de rejeter la motion*
(04.09.2019)
→ *Repris par M. Reynard*
(28.11.2019)

[19.3373](#) Motion Margret Kiener Nellen PS/BE:
Allocations pour perte de gain. Mettre
le service militaire et la maternité sur
un pied d'égalité
→ *CF propose de rejeter la motion*
(29.05.2019)
→ *Reprise par Priska Seiler Graf*
(28.11.2019)

[19.3307](#) Motion Jean-Luc Addor UDC/VS:
Prise en charge complète des
prestations relatives à la grossesse
par l'assurance maladie obligatoire
→ *CF propose d'accepter la motion*
(29.05.2019)
→ *CN : Adoption (21.06.2019)*

[19.3190](#) Motion Adrian Wüthrich PS/BE: Loi-
cadre visant à promouvoir à l'échelon
national l'accueil extrafamilial des
enfants afin de favoriser la conciliation
entre famille et travail, l'égalité entre
femmes et hommes et l'égalité des
chances pour les enfants
→ *CF propose de rejeter la motion*
(22.05.2019)
→ *Reprise par M. Reynard*
(28.11.2019)

[19.3176](#) Motion Nadine Masshardt PS/BE: Pas
de licenciement au cours de la
période d'essai durant la grossesse et
après l'accouchement
→ *CF propose de rejeter la motion*
(15.05.2019)

[19.3175](#) Motion Nadine Masshardt PS/BE:
Licenciements abusifs ou injustifiés.
Améliorer la protection des mères
→ *CF propose de rejeter la motion*
(15.05.2019)

[19.3070](#) Motion Irène Kälin PES/AG: Instaurer
la gratuité des prestations pendant
toute la durée de la grossesse
→ *CF propose d'accepter la motion*
(29.05.2019)
→ *CN s'oppose, discussion reportée*
(21.06.2019)
→ *CN: Adoption (26.09.2019)*

[19.3059](#) Motion Mathias Reynard PS/VS:
Prolonger la durée de protection
contre le licenciement des femmes au
retour de leur congé maternité
→ *CF propose de rejeter la motion*
(15.05.2019)

[19.3058](#) Motion Mathias Reynard PS/VS:
Augmenter les sanctions en cas de
licenciement des jeunes mères pour
cause de maternité ou de grossesse
→ *CF propose de rejeter la motion*
(15.05.2019)

[19.3054](#) Postulat Barbara Gysi PS/SG:
Accorder plus d'attention à
l'encadrement des personnes
dépendantes
→ *CF propose de rejeter le postulat*
(22.05.2019)

[19.3027](#) Motion Bruno Walliser UDC/ZH: Des
allocations familiales exonérées
d'impôt
→ *CF propose de rejeter la motion*
(01.05.2019)

[18.4061](#) Motion Maya Graf PES/BL: Les
pauses d'allaitement rémunérées
doivent être financées par le régime

des allocations pour perte de gain
→ *CF propose de rejeter la motion*
(30.11.2018)
→ *Reprise par Manuela Weichelt-Piccard* (05.12.2019)

[18.3994](#) Motion Benjamin Roduit PDC/VS:
Accueil extra-familial des enfants et
calcul salaire soumis à l'AVS
→ *CF propose de rejeter la motion*
(30.11.2018)

[18.3257](#) Postulat Nadine Masshardt PS/BE:
Augmenter les places d'accueil
extrafamilial par un financement
partagé afin que les parents puissent
mieux concilier vie familiale et vie
professionnelle
→ *CF propose de rejeter le postulat*
(16.05.2018)

[18.3103](#) Postulat Nadine Masshardt PS/BE:
Fiscalité. Remplacer les déductions
pour enfant par des bonifications pour
enfant
→ *CF propose de rejeter le postulat*
(09.05.2018)

[18.092](#) Objet du Conseil fédéral: Loi sur les
allocations pour perte de gain.
Allocation de maternité en cas de
séjour prolongé du nouveau-né à
l'hôpital
→ *Message du CF* (30.11.2018)
→ *CE : Adoption* (02.03.2020)

[17.412](#) Initiative Parlementaire Matthias
Aebischer PS/BE: Egalité des
chances dès la naissance
→ *CSEC-N: donné suite* (12.01.2018)
→ *CSEC-E: Adhésion* (14.05.2018)
→ *CSEC-N: Procédure de
consultation* (21.08.2019)
→ *CSEC-N : Adoption* (14.02.2020)
→ *CN : Adoption de l'acte législatif*
(18.06.2020)

[15.434](#) Initiative Parlementaire (Kessler)
Thomas Weibel PVL/ZH: Octroyer le
congé de maternité au père en cas de
décès de la mère
→ *CSSS-E: Adhésion* (22.06.2016)
→ *CSSS-E: Adhésion* (30.08.2016)
→ *délai prorogé jusqu'à la session
d'automne 2020* (28.09.2018)